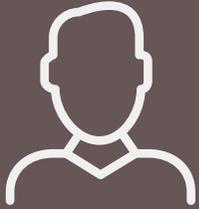


RÉFORME ASSURANCE CHÔMAGE :

Des droits réduits pour longtemps



Xavier enchaîne les CDD de 2 mois au SMIC entrecoupés de périodes de chômage

Le montant de ses indemnités passera **de 780 à 700€**

la 1^{ère} année, puis **de 700 à 650€** l'année suivante

Contre la baisse des indemnités et le ralentissement du rythme de renouvellement des droits : annulation de la réforme et définition de nouvelles règles pour ouvrir des droits pour tous